

Prescription médicamenteuse

Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7 500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations, alors que dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables.

Au niveau des antibiotiques, des études internationales révèlent que 60% des prescriptions des chirurgiens-dentistes sont soit inutiles, soit inadaptées. La prescription est un élément clef de la communication avec le patient, dans sa prise en charge et dans le suivi thérapeutique.

Nous explorerons ensemble la rédaction et les aspects légaux d'une ordonnance, l'usage des principaux médicaments prescriptibles en odontologie chez l'adulte. Enfin, nous vous indiquerons les ressources nécessaires pour une bonne prescription, le suivi de vos traitements et les signalements possibles en cas d'évènements indésirables ou d'incident thérapeutique.

| N°ACTION         | DURÉE     | OBLIGATION TRIENNALE | TYPE D'ACTION |
|------------------|-----------|----------------------|---------------|
| PI : 91052425182 | 14 heures | OUI                  | FC + EPP      |

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre les notions légales et déontologiques d'une ordonnance
- Améliorer la prescription des anti-microbiens (ATB, BDB, ANTIFONGIQUE)
- Lutter contre l'antibiorésistance
- Améliorer la prescription des antalgiques et anti-inflammatoires chez les adultes
- Adapter les prescriptions chez les patients spécifiques
- Savoir retrouver les ressources autour de la prescription
- Savoir signaler un événement indésirable et déclarer un incident
- Apprendre l'éducation et le suivi thérapeutique

Le programme pour maîtriser la prescription médicamenteuse (2x3 heures EPP + 8 heures formation continue)

Évaluation initiale des connaissances

Évaluation des pratiques professionnelles - 1er tour d'audit (3 heures)

1.

Introduction (10 min)
2.

L'ordonnance : aspects légaux (50 min)

a.

Ordonnance : histoire et présentation

b.

Les différents types d'ordonnances

c.

Bien rédiger son ordonnance : mentions obligatoires et légales

d.

La e-prescription

e.

Communiquer, transférer, stocker et conserver une ordonnance les différents trajets types
3.

Bon usage des anti-microbiens (80 min)

a.

Le rôle des antibiotiques

b.

Les enjeux de l'antibiorésistance

c.

Les recommandations de prescription en chirurgie-dentaire

d.

L'antibiothérapie prophylactique

e.

L'antibiothérapie curative

f.

Le profil prescripteur

g.

Les outils d'aides à la prescription
4.

Bon usage des antalgiques et des anti-inflammatoires (40 min)

a.

Définition et évaluation de la douleur

b.

Les antalgiques de niveau 1

c.

Les antalgiques de niveau 2

d.

Les antalgiques de niveau 3

e.

Les anti-inflammatoires stéroïdiens

5.

Prescription chez les personnes spécifiques (80 min)

a.

Bon usage des médicaments en pédiatrie

b.

Bon usage des médicaments chez la femme enceinte ou allaitante

c.

Bon usage des médicaments chez la personne âgée

d.

Prise en charge médicamenteuse des patients phobiques
6.

Les ressources autour de la prescription et la pharmacovigilance (30 min)

a.

Déclaration d'incidents ANSM

b.

Les outils sur les recommandations

c.

Les outils d'aide à la prescription

d.

La communication inter-professionnelle
7.

Éducation thérapeutique et suivi du traitement (observance) (40 min)

a.

Outils de suivi de prise de médicaments

b.

Comment limiter les effets indésirables ?

c.

Lutter contre l'automédication

d.

Gestion des déchets et surplus

e.

Les dérives thérapeutiques
9.

Conclusion (10 min)

Évaluation des pratiques professionnelles - 2ème tour d'audit (3 heures)

Questionnaire final d'avis sur la formation

Cliquez ici pour vous inscrire

Drs Martin PERRIN & Florent MANUEL

Prescription médicamenteuse

Drs Martin PERRIN & Florent MANUEL

## Vos conférenciers



### Dr Martin PERRIN

Fort de plus de 20 ans d'expérience du web et du numérique, Dr Martin Perrin partage sa double compétence de chirurgien-dentiste et de développeur pour améliorer les pratiques au cabinet dentaire et pour les praticiens de santé, particulièrement sur le sujet de la protection des données patients et du RGPD. Il est co-fondateur de l'association Dentibiotic qui propose le site dentibiotic.fr pour améliorer les pratiques sur les prescriptions d'antibiotiques dans le domaine bucco- dentaire et co-fondateur de La Forge Med' qui propose des services numériques pour les professionnels de santé.

### Dr Florent MANUEL



Diplômé de la faculté de Clermont-Ferrand, le Docteur Florent Manuel est installé en libéral avec une activité d'omnipraticque. En parallèle de cette activité il est aussi développeur web et profite de cette seconde compétence pour améliorer les pratiques au cabinet dentaire, particulièrement sur le sujet des recommandations médicales tel que l'antibiothérapie ou la gestion des traumatismes. C'est dans cette optique là qu'il a co-fondé l'association Dentibiotic qui met à disposition des professionnels de santé les sites dentibiotic.fr et dentromatic.fr, puis la Forge Med' SAS qui propose des services numériques pour les professionnels de santé.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)



### Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux chirurgiens-dentistes, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

**Aucun pré-requis nécessaire.**

### Le type d'évaluation pratiqué :

Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :

- Évaluation initiale des connaissances
- Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
- Questionnaire final d'évaluation.
- Questionnaire final d'avis sur la formation.

### Informations pratiques

Janvier 2024

Thème : S03-013 - Prescription au cabinet dentaire : Dénominations communes

NACPRO : S0320230140010

Organisme DPC N° 9105

- Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité
- Fiches pratiques téléchargeables et certificat valideant
- Éligible DPC, OPCO et FIFPL
- Période pour suivre la formation : 3 mois
- Tarif FIFPL : 500 €
- Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits

[Cliquez ici pour retrouver toutes les dates de sessions DPC de la formation.](#)